



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 15 et 16 Décembre 2016

Intervention de Michel CHASSIER

Rapport N° 16.05.04 SRDEII

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Sans doute notre Région est-elle tenue d'adopter ce schéma au nom imprononçable avant le 31 décembre.

Mais à la lecture de ce document, il est permis de se demander s'il n'aurait pas mieux valu le présenter au mois de janvier.

En effet, lorsque vous souhaitez « *un travail de qualité pour tous* », vous auriez pu y ajouter une bonne santé pour tous et tout le bonheur possible !

Autant vous dire que nous sommes plutôt dubitatifs devant ce nouveau schéma, un schéma de plus, dont nous doutons de la pertinence et de l'efficacité.

On trouve dans ce rapport un catalogue de constats, mais il reste très vague au niveau des solutions.

C'est peut-être le résultat de la méthode d'élaboration, dont le CESER considère qu'il s'agissait davantage de « brainstorming » que de la construction d'un véritable plan.

Au final soit on enfonce des portes ouvertes, soit on formule des intentions qui restent très générales, et on énumère **185 « orientations »** ce qui démontre bien que l'on ne sait pas vraiment où l'on va.

Globalement ce document qui reprend à l'envi les expressions convenues de la pensée unique et du politiquement correct nous apparaît comme très éloigné de la réalité.

Affirmer que demain se prépare aujourd'hui, quelle découverte !

Vous nous proposez **une nouvelle façon de penser l'économie**, mais à chaque ligne de votre rapport transparait les recommandations inspirées par le néo-malthusianisme du Club de Rome, à travers le rapport Meadows « The limits of growth » qui date de 1972. Quelle nouveauté !

Vous évoquez en même temps **la mondialisation grandissante** et la nécessité de « *relocaliser l'économie* », mais avec quels moyens, dès lors que l'on refuse de remettre en cause la subordination de nos politiques, nationales et régionales, aux diktats de la troïka européenne : Commission, Banque Centrale Européenne, FMI et aux règles imposées par l'OCDE dominée par les Etats-Unis qui font tout pour en demeurer le principal pays bénéficiaire ?

Vous préconisez de faire de **la transition écologique et énergétique** un levier de développement économique et humain.

Là encore il s'agit d'un lieu commun. Nous ne contestons pas l'enjeu autour des questions environnementales, mais il reste à définir en quoi consiste cette transition et à en mesurer l'impact économique.

Considérer **l'économie circulaire** comme une solution globale ne paraît crédible. Autant elle peut trouver sa place et probablement jouer un rôle plus important, autant il convient d'être prudent sur une généralisation du concept. En effet il faut bien considérer la question dans son ensemble, c'est-à-dire mesurer à la fois le bénéfice écologique mais aussi la faisabilité économique.

Si cette économie ne fonctionne que sur la base de subventions, et en utilisant via les entreprises d'insertion une main d'œuvre à bas coût et des emplois aidés, nous sommes loin de créer un cycle vertueux.

Comme pour **la transition numérique** d'ailleurs, nous sommes sur une évolution qui sans doute a tendance à s'accélérer, mais c'est le cas depuis le début de la révolution industrielle, le phénomène a été fort bien décrit par Rostow avec les étapes de la croissance économique.

Mais au lieu d'une approche globale, vous nous présentez une vision étriquée, trop inspirée d'une vision idéologique et réductrice.

Nous en avons un exemple parfait avec le nucléaire, qui est tout simplement oublié dans les atouts de la région, où vous citez notre 3^{ème} rang pour la production éolienne, mais en oubliant **notre 2^{ème} rang pour la production électro-nucléaire** et les milliers d'emplois que cela représente, emplois non subventionnés faut-il le souligner.

Or nous considérons qu'il s'agit d'un enjeu majeur. Tous les spécialistes savent que notre parc nucléaire ne sera pas remplacé par des moulins à vent dont plus personne ne veut sur nos territoires, où des panneaux photovoltaïques, qui ne peuvent constituer qu'une énergie d'appoint.

La question qui va se poser, au-delà de la prolongation des réacteurs existant, sera leur remplacement par une génération intermédiaire type EPR, pour laquelle notre région est bien placée, puisque ces installations pourront se faire à moindre coût sur des emprises foncières existantes, et qu'une partie des installations, en particulier les tours réfrigérantes pourraient être réutilisées.

Il s'agit là d'une étape indispensable avant **la véritable transition** vers une énergie propre, qui ne produira aucun rejet, renouvelable et capable de répondre aux besoins, je veux parler de la fusion, mais les scientifiques estiment qu'il faudra environ 50 ans avant de parvenir à la phase industrielle, c'est pourquoi il faut une génération intermédiaire.

Dans le « *dialogue étroit entre l'Etat, les pouvoirs locaux et les acteurs concernés* » que vous évoquez, nous demandons que la Région soutienne ces propositions qui rendent compatibles noter indépendance énergétique, la diminution de nos

émissions de CO₂, et l'avenir d'un domaine d'excellence pour notre industrie et de la recherche.

Cela aussi fait partie de **l'industrie du futur**.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les thématiques, d'autres intervenants y reviendront, mais ce qui vient d'être dit conforte un autre objectif, « faire de la Région Centre-Val de Loire la terre de toutes les innovations ».

Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, avec un investissement en recherche et développement, et je parle à la fois du public et du privé, à hauteur de 1,6% du PIB de la Région pour une moyenne nationale de 2,2%.

Nous reviendrons aussi sur les nombreux dispositifs d'aide aux entreprises, en redisant qu'ils doivent être concentrés sur les PME/PMI, le commerce l'artisanat et l'agriculture, plutôt que sur les structures plus importantes pour lesquelles l'accès au marché financier ne représente pas une difficulté, et qui ne profiterait là que d'un effet d'aubaine. Il est d'ailleurs regrettable d'assister dans ce domaine à une concurrence entre les régions.

Mais aussi, nous savons à quel point toutes ces aides, dont certains passent par des appels à projet ou à manifestation d'intérêt dans le cadre des programmes européens soumis aux décisions de Bruxelles, les agriculteurs en savent quelque chose.

Globalement, il faut également remettre les choses en perspective, et admettre que la Région, nous l'avons souvent répété, même si elle s'est vue confier la « **responsabilité du développement économique** » est très loin de disposer pour cela de tous les leviers.

Notre rôle se situe davantage au niveau de ce que vous qualifiez d'écosystème autrement l'ensemble des équipements, réseaux, la mobilité, la formation etc...

Pour le reste nous avons surtout un rôle d'accompagnement, et il doit être bien ciblé en fonction des moyens qui sont les nôtres.

Rappelons que le PIB de la Région s'élevait à 69 milliards d'euros en 2013, donc aux environs de 70 milliards aujourd'hui. Les aides économiques de la Région représentent moins de 0,15% du PIB, de même que la totalité de nos dépenses d'investissement représente 0,58% du PIB régional, un peu juste pour parler d'un effet levier de l'investissement dans le sens keynésien, même si cela conforte le secteur du BTP.

Autre exemple, vous proposez de **faire du tourisme un moteur de l'économie régionale** c'est omettre le fait que la part du tourisme dans le PIB régional est de seulement 4,4% en dépit des atouts dont nous disposons. A titre de comparaison, signalons que pour l'ancienne Région Limousin, ce chiffre est de 7,3%. Il est tout de même étonnant que **les vaches attirent davantage que nos châteaux** !

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Enfin, quel est le sens d'une « *région entreprenante et solidaire qui met l'humain au cœur du développement des entreprises* » ? Nous retrouvons, comme tout au long de ce rapport rhétorique qui nous semble plutôt éloignée de ce que l'on pourrait attendre dans ce schéma d'orientation qui se voudrait opérationnel.

Quant à **l'identité de la Région**, le changement de nom, qui ne relève même pas de notre initiative, ne semble pas avoir apporté grand-chose.

Il y aurait beaucoup de choses à dire encore sur ce nouveau Schéma, mais honnêtement nous ne voyons pas bien sur quoi on nous demande de voter, d'autant plus qu'il est rappelé, dès le départ, qu'il fonctionnera en complémentarité avec les autres collectivités territoriales, dont les actions devront être « **compatibles** » **avec les orientations de ce document**, ce qui laisse à vrai dire libre cours à des interprétations diverses et variées, tellement la formulation reste générale, pour revenir à ce que je disais dans mon introduction.

Ce sera également ma conclusion.